



REPUBLIQUE DU BENIN
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCES POLITIQUES
FADESP



Bilan académique
Décanat 2013-2015
FADESP

Professeur Ibrahim David SALAMI

En décembre 2012, le corps enseignant, le personnel administratif de même que les étudiants ont décidé de nous faire confiance en choisissant notre équipe pour conduire les destinées de notre chère faculté.

Nous avons effectivement pris service en janvier 2013 et après trois années de gestion académique, il sied de vous rendre compte. Le présent compte rendu se focalisera sur l'aspect académique de la gestion, le Vice-doyen n'ayant à charge que le volet académique.

Il sera abordé les innovations, les victoires, les difficultés... mais avant un état des lieux, des compétences et des atouts de la FADESP s'impose.

I- UNE EQUIPE DE QUALITE

Selon Pierre Léna « enseigner, c'est espérer ». Le droit à l'éducation permet de semer l'espérance. Il forge chez l'individu la capacité de jugement autonome. Or, pour Nietzsche, être humain, c'est être capable d'évoluer. L'enseignement doit fournir à l'individu les clés pour s'adapter à l'évolution technologique, économique, politique culturelle, etc.

La Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP), l'une des entités de formation et de recherche de l'Université d'Abomey-Calavi n'est pas restée en marge des évolutions que connaissent le secteur de l'éducation en général et celui de l'enseignement supérieur en particulier.

La formation à la FADESP est assurée par une équipe dynamique composée d'enseignants qualifiés nationaux et internationaux et appuyés par un personnel de soutien sous la direction du Professeur Barnabé Georges GBAGO, Agrégé des Facultés de Droit, actuel Doyen et du Professeur Ibrahim David SALAMI, Agrégé des Facultés de Droit, actuel Vice-Doyen de la faculté.

Le personnel enseignant de la FADESP est l'un des **plus qualifiés** des entités de formation et de recherche de l'UAC et des Universités du Bénin.

Depuis que nous avons eu la charge de conduire les activités académiques de la FADESP, nous avons enregistré des enseignants qualifiés (**5 agrégés dont 2 en droit public, 2 en droit privé, et le tout premier en sciences politiques ; 9 Maîtres-assistants dont 4 en droit public, 3 en droit privé et 1 en histoire du droit**).

A cela, il faut ajouter le recrutement de nouveaux enseignants et ceux associés qui appuient la FADESP dans sa mission.

II) LE DEVELOPPEMENT DES CENTRES DE RECHERCHE

La formation à la FADESP était faite suivant un modèle classique.

Depuis l'année académique 2012 – 2013, elle s'inscrit dans le cadre du système Licence Master Doctorat (LMD) et est renforcée par des **Centres de Recherche dirigés par des enseignants de rang magistral** en droit privé, en droit public et en sciences politiques. Moyens d'excellence universitaire, les centres de recherche jouent un rôle fondamental dans la qualité des offres de formation de haut niveau.

Avant 2012, la FADESP ne disposait que de deux centres de recherche. A partir de 2012, **quatre nouveaux centres** ont été créés à la FADESP.

Les centres dirigés par des enseignants de rang magistral en droit privé sont :

- La **Chaire UNESCO** des Droits de la Personne et de la Démocratie dirigée par le Professeur Noël A. GBAGUIDI, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur Titulaire des Universités ;
- Le Centre de Recherche et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires (**CREDIJ**) dirigé par le Professeur Joseph DJOGBENOU, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat.

Les centres dirigés par des enseignants de rang magistral en droit public sont créés :

- Le Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (**CeDAT**) dirigé par le Professeur Ibrahim David SALAMI, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat ;
- Le Centre de Droit Constitutionnel (**CDC**) dirigé par le Professeur Frédéric Joël AÏVO, Agrégé des Facultés de droit (2012) ;
- Le Centre de Droit International et d'Intégration Africaine (**CDIIA**) dirigé par la Professeure Dandi GNAMOU, Agrégée des facultés de droit, Cheffe du département droit public (2015).

Le centre de recherche en science politique dirigé par un Professeur de rang magistral :

- Le **CREA**, unique centre de recherche en sciences politiques est dirigé par le Professeur Victor Prudent TOPANOU, Maître de conférences en sciences politiques (2014).

En raison de sa vocation, la FADESP offre des formations générales et des formations spécialisées.

IV – LES OFFRES DE FORMATION

Les offres de formation à la FADESP respectent le système Licence Master Doctorat (LMD). Mais, il existe une formation spéciale et une autre transitoire vers le système LMD. Il existe plusieurs offres de formations en Licence et en Master.

A – LA LICENCE

A l'instar des établissements supérieurs de la sous-région qui forment des cadres en droit et en sciences politiques, la FADESP est en phase avec les évolutions que connaît l'enseignement supérieur. Une première importante réforme académique qui marque un grand tournant dans les offres de formation a été réalisée depuis la rentrée académique 2012-2013.

En pleine année scolaire, avec méthode et dialogue, la nouvelle équipe décanale, un mois après sa prise de service, a fait basculer la FADESP dans le système LMD. Il s'agit là de la plus grande réforme académique de la Faculté depuis sa création. Le LMD fait entrer la FADESP dans la modernité même si de nombreux et longs efforts restent encore à faire. Cela a été possible en si peu de temps en raison d'une certaine expérience de la gestion des affaires de la Faculté acquise par la nouvelle équipe.

Avec cette nouvelle réforme, le droit est séparé de la science politique. Cette dernière a acquis son « autonomie » d'enseignement et de formation sous la direction du premier Maître de conférences en science politique au Bénin, le Professeur Victor TOPANOU. Plus que jamais, la FADESP porte son nom, la bien nommée.

La création du département de Science Politique et l'ouverture d'une Licence 1 en science politique favorisent les choix et offrent des possibilités d'une spécialisation en science politique.

Les formations sont dispensées par des enseignants de rang magistral – des Professeurs Titulaires, des Professeurs Agrégés ou Maîtres de conférences – ainsi que des Maîtres-assistants et des Assistants (Docteurs).

Les programmes de formation tiennent compte des exigences actuelles du marché de l'emploi et sont adaptés dans leur contenu à l'environnement socio-économique et politique. Ils sont coordonnés par les Chefs des Départements ayant tous à leur tête pour la première fois, des enseignants de rang magistral. Ainsi, nous avons:

- Le Département de Droit Privé dirigé par le Professeur Joseph DOGBENOU, Agrégé des facultés droit, Avocat ;
- Le Département de Droit Public dirigé par la Professeure Dandi GNAMOU, Agrégée des facultés de droit ;

- Le Département de Science Politique dirigé par le Professeur Victor TOPANOU, Maître de conférences en science politique.

Le département de Droit Public forme les étudiants à l'obtention de la Licence en droit public et la Maîtrise/Master 1 en droit public.

Ainsi, il propose une Licence en droit public qui permet à l'étudiant de poursuivre ses études dans un Master 1 en droit public général ou en droit international public. Le département forme ensuite aux Master 1 parcours « Droit public général » ou parcours « Droit international ».

Le Master 1 « Droit public général » est une formation généraliste qui permet à l'étudiant d'envisager sereinement l'inscription dans des Masters professionnels ou recherche en droit public. Quand au Master parcours « Droit international », il offre le vivier pour le recrutement dans les Masters 2 à vocation internationale ouvrant ainsi les portes de la recherche fondamentale en droit international ou celles des organisations régionales ou internationales.

- Le Département de Science Politique dirigé par le Professeur Victor Prudent TOPANOU, Maître de conférences.

L'inscription en Licence 1 à la FADESP est ouverte sur étude de dossier au titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, les titulaires du diplôme de capacité en droit ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 et les candidats déclarés admis à l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU).

Cette formation évolue en même temps qu'une formation spéciale et une formation transitoire.

B – LA FORMATION SPECIALE

Une formation spéciale en Capacité en Droit se fait à la FADESP pour permettre aux intéressés d'obtenir un diplôme équivalent au baccalauréat et de s'inscrire par la suite en Licence 1.

Cette inscription en licence 1 est ouverte à ceux qui au terme de la formation qui dure deux ans ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20.

L'admission aux programmes de formation en capacité en droit est subordonnée au succès au test de sélection organisé par la faculté. Peuvent faire acte de candidature au test de sélection, les titulaires du brevet d'étude du premier cycle (BEPC) ou tout autre diplôme équivalent.

La formation est assurée par des enseignants de la FADESP. La coordination est confiée à un service des programmes spéciaux sous la direction du Vice-doyen, le Professeur Ibrahim David SALAMI qui veille au contenu des programmes.

Un programme spécial est conçu au second cycle de cette année académique 2014-2015 pour permettre aux étudiants d'obtenir une Licence en sciences politiques, une Maîtrise/Master 1 en droit public ou en droit privé. Les titulaires de cette Maîtrise peuvent s'inscrire au programme de formation en master.

C – LES MASTERS

A partir de l'année académique 2012 – 2013, plusieurs formations en master ont été créées à la FADESP. Les formations en Master permettent l'obtention d'un master professionnel (1) ou d'un master recherche (2).

1 – LES MASTERS PROFESSIONNELS

Les formations en master professionnel sont ouvertes par les centres de recherche domiciliés à la FADESP.

S'agissant des masters professionnels, le CEDAT forme des auditeurs en Master Professionnel « Administration des Collectivités Locales » et en Masters à double parcours professionnel et recherche « Marchés Publics et Partenariats Publics-Privés » et « Contentieux publics et privés ».

Ceux-ci ont pour vocation de contribuer à la recherche et à la formation de jeunes chercheurs et des praticiens et s'inscrit dans une approche interdisciplinaire de résolution des problèmes de développement. En ce sens, les chercheurs et acteurs du Centre sont d'horizons divers et variés : droit, sciences politiques, sociologie, géographie, économie, management, etc. Les enseignements sont donnés les soirs et sont avantageux pour les salariés, les demandeurs d'emploi et les étudiants.

La Chaire UNESCO a formé deux promotions de diplômés en Master Professionnel « Management des élections » en 2012-2013 et en 2013-2014. Cette formation permet aux diplômés d'avoir des aptitudes pour une administration de qualité des élections en Afrique. Certains de ces diplômés sont déjà aptes à s'impliquer dans des processus électoraux au Bénin et en Afrique.

Les postulants proviennent de divers horizons notamment des titulaires de maîtrise ou master 1 en Sciences juridiques, en Sociologie, en Sciences économiques et de gestion ou tout autre diplôme équivalent.

Soulignons qu'en 2012-2013 le CREDIJ (Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique) a ouvert un Master Professionnel en Pratiques et Administration des Juridictions. Il a vocation à donner aux auditeurs des aptitudes en vue d'une meilleure administration des juridictions étatiques et arbitrales. Il est ouvert aux titulaires d'une maîtrise en droit privé ou équivalent.

En 2014-2015, le CREDIJ a lancé un appel à candidature pour une formation en Master Professionnel en Arbitrage, Médiation et Conciliation. Elle a vocation à donner aux auditeurs des aptitudes en matière de règlement alternatif des conflits.

La rentrée 2015-2016 marque l'ouverture du Centre de droit international et d'intégration africaine, dirigé par la Professeure Dandi GNAMOU, d'un Master à double parcours professionnel et recherche en « Droit international économique et intégration africaine ». Dans sa dimension professionnelle, le Master « Droit international économique et intégration africaine » repose sur une interdisciplinarité et vise à donner des outils pratiques aux étudiants et aux professionnels à la recherche d'une spécialisation et des outils juridiques nécessaires pour mieux baliser leurs contrats et conseiller leurs clients. S'appuyant sur des connaissances multiples, cette formation professionnelle appréhende la réalité du cadre juridique des activités économiques Africaines dans sa complexité et ses différents espaces normatifs. Les étudiants pourront acquérir des compétences approfondies et effectives du droit international économique et du droit de l'intégration en Afrique et une aptitude au traitement d'affaires en matière d'échanges commerciaux internationaux, de protection de l'investissement ou de procédures internationales contentieuses.

Les titulaires de l'un de ces différents Masters Professionnels peuvent exercer leur compétence dans des entreprises, les ministères, les institutions nationales (Assemblée Nationale, Cour Suprême, Cour Constitutionnelle, Conseil Economique et Social, Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la Communication...), les institutions internationales, dans des professions libérales, dans le secteur privé etc.

2 – LES MASTERS RECHERCHE

Les Masters Recherche sont ouverts par les centres de recherche domiciliés à la FADESP et par la FADESP.

Le Centre de Droit Administratif et de l'Administration Territoriale (CEDAT) dirigé par le Professeur Ibrahim David SALAMI, Avocat, Agrégé des Facultés de Droit, offre la possibilité aux titulaires d'une maîtrise en droit d'obtenir un Master Recherche « Marchés Publics et Partenariats Publics-Privés » depuis l'année académique 2013-2014. Lorsqu'on comprend l'importance des Marchés Publics en particulier, des contrats publics et le coût élevé d'une telle formation à l'étranger, on se rend compte de l'aubaine que constitue cette offre. Au titre de l'année académique 2015-2016, le Master « Contentieux Publics Privés » est ouvert aux juristes afin de mieux les former aux différents métiers du droit et à la recherche.

Le Centre de Droit Constitutionnel (CDC), dirigé par le Professeur Frédéric Joël AÏVO, Agrégé des Facultés de droit, forme des auditeurs en Master Recherche Droit International et Organisations internationales pour renforcer les études en matière de recherche et ouvrir des perspectives professionnelles dans les organismes internationaux ou régionaux.

Le Centre de Droit International et d'Intégration africaine dirigé par la Professeure Dandi GNAMOU offre un programme de Master recherche en « Droit international économique et droit de l'intégration africaine ». Ce Master dans sa dimension recherche, entend spécialiser les étudiants sur les aspects du droit international économique relevant du droit international public et sur les principaux aspects du droit de l'intégration africaine. Les étudiants bénéficient d'une formation de base pluridisciplinaire dans les aspects fondamentaux des relations économiques internationales. Il prépare au doctorat et à la carrière universitaire. Il ouvre également l'accès à la plupart des professions juridiques (avocat, juriste d'entreprise, ...) ainsi qu'aux institutions internationales (UEMOA, CEDEAO, UA, OMC, ...).

Le Centre de Recherche et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires (CREDIJ) dirigé par le Professeur Joseph DJOGBENOU, Agrégé des Facultés de Droit, Avocat, offre une formation en Master Recherche en « Droit et institutions judiciaires » ouverte aux titulaires d'une maîtrise en droit des affaires et carrières judiciaires.

Les postulants à tous les Masters Professionnels et Recherches doivent déposer un dossier comportant les pièces suivantes : une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie légalisée d'une pièce d'état civil, une copie légalisée de la maîtrise ou d'un diplôme équivalent, une copie légalisée des relevés de note, une quittance des frais d'étude de dossier. L'admission est subordonnée au succès au test de sélection.

Les titulaires des Masters Recherche peuvent servir dans des ministères, des institutions nationales et internationales, des institutions ou laboratoires de recherche, etc. Ils peuvent s'inscrire en thèse de doctorat à la Chaire UNESCO.

D- LE DOCTORAT

La Chaire UNESCO abrite l'école doctorale de la Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FADESP). Les postulants à une thèse de doctorat, doivent avoir totalisé une moyenne générale d'au moins 13/20 à l'issue du DEA ou du master recherche.

La formation doctorale à la Chaire UNESCO est offerte en droit public, en droit privé et sciences politiques.

Les postulants doivent déposer un dossier comportant une demande d'inscription, un protocole de recherche, l'attestation et le relevé de notes du DEA ou du Master II Recherche, l'attestation de direction de thèse et un curriculum vitae.

Les thèses sont dirigées ou codirigées par des enseignants de rang magistral (Agrégés, Maîtres de Conférences ou Professeurs titulaires). Comme le souligne Jean-Jacques ROUSSEAU dans Emile ou de l'Education « le métier d'enseignant est aussi exigeant que le sacerdoce : comme le prêtre, l'enseignant a pour mission de former, de bien former des âmes c'est-à-dire de maintenir ses apprenants dans la voie de la vertu. Il est comptable devant la société de leur santé morale et spirituelle. Pour exercer ce sacerdoce avec plus d'efficacité, il faut l'aimer et il faut avoir d'autres dispositions : la vocation, l'esprit de sacrifice, le don de soi, la foi en ce que l'on fait ». Ayant à cœur leur mission, les directeurs de thèse conduisent les travaux de recherche avec amour, dévotion, rigueur et abnégation. Ce qui transparaît dans les thèses qui sont soutenues à la FADESP.

Somme toute, depuis sa création, la FADESP a connu une évolution et se modernise. En témoignent les innovations.

III- QUELQUES INNOVATIONS OU ACQUIS

Ces innovations sont le fruit du dynamisme de l'équipe décanale et des chefs des départements soutenus par les personnels enseignant et administratif de qualité.

Jean-Jacques ROUSSEAU l'a si bien dit : « *Quand la volonté est couplée avec un encadrement rigoureux et efficace, le succès devient une simple formalité* ». La formation à la FADESP s'inscrit dans une perspective d'ouverture et d'intégration orientée vers une démarche qualité afin de mettre sur le marché de l'emploi des diplômés capables de relever les défis du développement du Bénin.

Les innovations à la FADESP touchent le programme, les filières et les offres de formation etc. Ainsi, on a :

- le basculement au système LMD (ère de la modernité): une application humaine favorisant les étudiants ;
- une bibliothèque équipée ;
- la stabilisation de l'année académique jusqu'aux dernières grèves en date ;
- la création de la filière autonome de sciences politiques dès la licence 1 ;
- l'institutionnalisation de la Commission de gestion des examens ;
- l'enseignement de l'anglais sur tout le parcours de la licence et du master,
- la création du droit des techniques de l'information et de la communication (TIC) en licence,
- la suppression des oraux écrits,
- l'harmonisation et la clarification des offres de formation en licence et en master1 : suppression des options I, II et II et création des licences Droit privé, Droit public et relations internationales ;

- l'enseignement de la philosophie du droit en licence 3 ;
- Les travaux dirigés obligatoires et notés à partir de la licence 3 depuis l'année académique 2014-2015 ;
- Lutte implacable contre la tricherie et la fraude ;
- cinq nouveaux centres et 6 nouveaux masters.

TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES DE FORMATION A LA FADESP

FORMATIONS	CENTRES	PREREQUIS	DUREE
PROGRAMME SPECIAL			
Capacité en Droit	FADESP	BEPC	2 ans
PROGRAMME LMD			
Licence LMD	FADESP	BAC ou Equivalent	3 ans
PROGRAMME TRANSITOIRE			
Licence en relations internationales	FADESP	Bac ou équivalent	3 ans
Maîtrise/Master1	FADESP	Licence	1 an
PROGRAMME MASTER 2			
MASTER 2 PROFESSIONNEL			
Master 2 Professionnel « Administration des Collectivités Locales »	CEDAT 01 BP 2243 Cot. Tél. (+229) 94 82 97 97 Email : cedatfadesp@gmail.com	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Marchés Publics et Partenariats Publics-Privés »	CEDAT	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Droit international économique et intégration africaine »	CDIIA	Maîtrise en droit public ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Politiques Publiques, Gouvernance et Démocratie »	Chaire UNESCO 01 BP 6025 Tél (+229) 21 07 33 77 Email : chaire.unesco@uac.bj	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Management des élections »	Chaire UNESCO	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Pratiques et Administration des Juridictions »	CREDIJ 01BP4452 Tél (229) 90944323/95568375 Email : credija@yahoo.fr/www.credij.org	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Professionnel « Arbitrage, Médiation et Conciliation »	CREDIJ	Maîtrise ou Equivalent	1 an
DESS/Master 2 Professionnel « Droit des Affaires et Fiscalité »	FADESP	Maîtrise en droit	2 ans
PROGRAMME SPECIAL AU 3^e CYCLE			
Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)	FADESP Barreau du Bénin	Maîtrise en droit	1 an
MASTER 2 RECHERCHE			
Master 2 Recherche « Marchés Publics et Partenariats Publics-Privés »	CEDAT	Maîtrise ou Equivalent	1an

Master 2 Professionnel et de Recherche « Contentieux Publics et Privés »	CEDAT	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Recherche « Droit international économique et intégration africaine »	CDIIA	Maîtrise en droit public ou Equivalent	1 an
Master 2 Recherche « Droit International et Organisations internationales »	CDC 03 BP 4190 Tél (+229) 96970434 Email : cdc.benin@gmail.com / www.cdcbenin.org	Maîtrise ou Equivalent	1 an
Master 2 Recherche « Droit et institutions judiciaires »	CREDIJ	Maîtrise en droit privé	1 an
Master 2 Recherche « Droit de la Personne Humaine et de la Démocratie »	Chaire UNESCO	Maîtrise en droit, sociologie, histoire, philosophie	1 an
Master 2 Recherche « Droit privé fondamental »	Ecole doctorale	Maîtrise en droit privé ou Equivalent	1 an
Master 2 Recherche « Droit public fondamental »	Ecole doctorale	Maîtrise en droit public ou Equivalent	1 an
FORMATION DOCTORALE			
Thèse de Doctorat en Droit	Ecole doctorale	Master Recherche en droit	3 ans

V) LA GESTION DES EXAMENS

Notre vocation première à la FADESP est de former et d'évaluer. L'évaluation est lourde compte tenu de la massification.

Les examens prennent entre une semaine et deux semaines, le processus de correction jusqu'au traitement des réclamations au moins deux mois.

De janvier 2013 à ce jour, nous sommes en train d'organiser la 9^e série d'examens, rattrapages compris.

La Commission de Gestion des Examens est au cœur de cette organisation, sous la responsabilité du vice doyen et la direction du doyen. Des solutions adéquates existent pour la rendre plus performante, efficace et transparente.

Les conditions de correction des copies peuvent être améliorées.

Acquis important : assainissement accru de l'environnement (double surveillance, double correction aux stylos...) avec une lutte sans pitié pour les fraudeurs et les tricheurs, sans égard pour le statut social (députés, douaniers, policiers, responsables BUE etc.)

VI) LE QUOTIDIEN DU VICE DOYEN

- Une présence accrue lors des examens y compris le weekend, avec la Commission ;
- La signature des attestations et diplômes (au moins trois niveaux de contrôle, des procès en cours contre des faussaires) ;
- Harmoniser la répartition des cours ;
- Assurer la programmation des cours, travaux dirigés et examens ;
- Diriger ou présider les conseils de discipline en cas d'empêchement du doyen (5 en 3 ans) ;
- Recevoir les enseignants, les apprenants, les responsables et le public ;
- Diriger des réunions notamment du conseil pédagogique ;
- Assister aux réunions au niveau du rectorat ;
- Représenter la FADESP en cas d'empêchement du doyen.

VII) L'ACCOMPAGNEMENT AU CAMES

Ce sont de grands moments de stress et de sensations fortes :

- Le CTS en 2013 ;
- Le concours d'agrégation en 2013 à Brazzaville et en 2015 à Lomé. Dans les deux cas, l'accompagnement est une aide à la réussite et un motif de grande satisfaction au vu des résultats obtenus.

VIII) LES REFORMES EN COURS

- Les 5^e et 6^e semestres de la licence 3 en relations internationales ;
- La liquidation progressive de la maîtrise avec des conditions appropriées pour ce faire
- L'accompagnement des apprenants ayant obtenu la licence et devant observer un an de pause ou de stage;
-

IX) LES DIFFICULTES

- Des photocopieurs de grande capacité ;
- Des caméras de surveillance ;
- Un secrétariat ;

- Matériels informatiques ;
- L'enclavement numérique de la FADESP (accès internet) ;
- Le manque de moyens de la CGE;
- Des salles et des sources de financement pour les centres de recherche ;
- Des bureaux pour les enseignants ;
- Une salle de correction peu climatisée ;
- Salles appropriées aux travaux dirigés ;
- Une rémunération insuffisante des superviseurs et surveillants ;
- Le manque de statut attractif pour les doctorants (cheville ouvrière de la FADESP) etc.

X) L'AVENIR

Le vice décanat représente une aventure humaine et académique hors du commun. C'est la meilleure tribune pour avoir une expérience et une connaissance intime des forces et faiblesses de la FADESP, ses problèmes et ses atouts et être à même d'y apporter la thérapie adéquate, sans balbutiement ni hésitation.

La FADESP est à la croisée des chemins : elle traverse une zone de turbulence. Elle a besoin d'être rassemblée autour de l'intérêt général et de l'idéal d'une FADESP moderne et humaine, sans tenir compte des querelles de personnes. Tel est le vrai enjeu des prochaines années.

Sommes-nous prêts ? Telle est la question.

A Abomey-Calavi, le mercredi 2 décembre 2015.

Professeur Ibrahim David SALAMI

Vice Doyen FADESP / 2012-2015.